



### « Quel avenir possible dans les territ

« Les propos du président de l'Association des petites villes de France sont des propos de bon sens. Notamment lorsqu'il aborde la question des conditions de travail dans les territoires et qu'il rappelle que, lorsque l'organisation a été mise en place avec des équipes pluridisciplinaires, y associant un projet de vie et un projet médical, les choses évoluent bien.

Mais ça c'est l'état des lieux. La question qui se pose est : « quel est l'avenir possible pour ces territoires ? », sachant qu'il y a deux paramètres à prendre en compte. Le premier concerne l'évolution du mode de travail que recherchent les jeunes professionnels de santé ; Le second concerne la perception qu'ont les gens de leur vécu. C'est-à-dire qu'on les a fait rêver à travers des politiques successives leur garantissant, partout, un médecin à portée de main, et des soins gratuits pour tous, disponibles vingt-quatre heures sur vingt-quatre... On a ainsi créé un malaise en fabriquant des rêves qu'on n'avait pas les moyens de réaliser, sauf, peut-être dans le cours des années 70.

### « des soignants, pas automatiquement des médecins »

Mais aujourd'hui il est nécessaire de réfléchir à partir des constatations que fait Christophe Bouillon. Si l'organisation telle qu'il l'évoque avec des professionnels de terrain sur des centres pluridisciplinaires est une piste privilégiée, il y a aussi tout un travail de réflexion à mener sur les modalités d'accès aux soins, avec peut-être, à proximité, pas automatiquement des médecins, mais des gens ayant une formation de soignants, avec lesquels pourraient être mis en place, par exemple, des systèmes de téléconsultation. C'est ce que nous avons fait au CHU de Nîmes, avec la ville de Langogne, et ça marche très bien depuis 15 ans.

Il y a des ouvertures dans le plan « MaSanté2022 », mais le problème réside dans le passage à l'acte. Lorsque les acteurs de terrain veulent développer un projet, on leur demande tellement de démonstrations d'efficacité, qu'au bout d'un an, rien n'a bougé. Ce qu'il faut faire changer, c'est que, lorsqu'il y a un projet, ce dernier soit accompagné : comment peut-il être aidé pour se mettre en place ? En revanche, on met en parallèle les outils en place pour l'évaluer au bout d'un an. Mais pendant cette année, le projet aura été opérationnel. En définitive, il faut prendre le problème à l'envers du schéma des fonctionnements français ».

*Pr Pierre Mares*

*Gynécologue-obstétricien - CHU de Nîmes*